# rapport annuel 1966

L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS

d

PURVIS HALL LIBRARIES

MAR 27 1967

McGILL UNIVERSITY

L'Assurance-Vie Desjardins, au service de l'homme et de la société nouvelle, grandit de jour en jour . . .

Aujourd'hui pour demain... avec L'Assurance-Vie Desjardins.

# juin 1966

Un bâtiment commence à prendre forme sur les hauteurs de Lévis. Ce sera le futur siège social permanent de L'Assurance-Vie Desjardins. Un bâtiment décrit par ses créateurs comme se voulant « à la recherche du vrai dans le matériau . . . à la recherche du progrès dans ses lignes architecturales . . . » On l'inaugurera à l'automne 1967 . . . Et le présent rapport veut esquisser quelques aspects



# le conseil d'administration

président

†HON. CYRILLE VAILLANCOURT, sénateur, Lévis

1er vice-président

VICTOR FALARDEAU, Hull

2e vice-président

\*WILLIE DESCHÊNES, Kénogami

### administrateurs

- \*ALBERT CÔTÉ, ing., Québec
- \*MAURICE PERREAULT, Amos
- \*ÉMILE GIRARDIN, Montréal

†JEAN-JACQUES CARON, Trois-Rivières

- \*JACQUES de BILLY, C.R., Québec
- \*ALFRED ROULEAU, Lévis
- \*JEAN-PAUL BERNIER, Granby
- \*ADRIEN BERNARD, Maria
- + \*JEAN-BAPTISTE LEFEBVRE, Joliette
  - \*HILAIRE BÉLIVEAU, Sherbrooke
- \*GUY BERNIER, Montréal
- \*J.-ALBERT BOYER, Ottawa
- \*LOUIS-A. DESROCHERS, avocat, Edmonton
- \*JEAN-F. GAGNON, Saint-Fabien
- \*MAURICE DEMAY, M.D., North Battleford
  - · représentant les assurés
  - + représentant les Caisses populaires
  - + décédé en 1966

# le conseil de la régie interne

ALFRED ROULEAU, directeur général
OSCAR MERCURE, C.A. directeur général adjoint et trésorier
LOUIS-R. LABRECQUE, F.S.A., F.I.C.A., actuaire
MICHEL ST-CYR, M.S.S. secrétaire et directeur des services auxiliaires
JEAN-JACQUES TREMBLAY, M.A., D.Ph., directeur de la vente

JEAN-CLAUDE BEAULIEU, M.R.I.,
directeur du personnel
GAÉTAN CANTIN, LL.L.,
conseiller juridique
GASTON LAUZIER,
directeur des services de l'organisation et de l'informatique
ROLAND LELIÈVRE,
directeur des relations publiques
HUBERT MARCEAU, M.S.C.,
directeur du service des assurances aux Caisses
EDMOND PELCHAT, C.A.,
comptable en chef et trésorier-adjoint



au chantier de construction . . . architectes, ingénieurs et contremaîtres font équipe.

# avant-propos

L'expansion rapide de cette institution d'assurance-vie, fondée par les Caisses populaires il y a dix-huit ans, repose sur la confiance d'un public de plus en plus grand et sur la collaboration constante de plus de deux millions de coopérateurs.

Le nouveau siège social, dont on complètera bientôt la construction, prendra à la fois forme du symbole de la qualité des réalisations de L'Assurance-Vie Desjardins et des exceptionnelles dimensions de ses promesse d'avenir. « On y croit . . . Et elle croît!»

Une augmentation de \$4,237,246.

De \$26,043,297 qu'il était au terme de l'exercice 1965, l'actif dépasse les trente millions de dollars. Il s'établit en effet à \$30,280,543 au 31 décembre 1966, un accroissement de 16.3%.

En accord avec les politiques de l'institution, donnant toujours large priorité aux prêts hypothécaires consacrés à l'habitation familiale, plus de \$11,000,000 sont affectés à ces fins.

### L'ENCOURS

Une augmentation de \$235,949,900.

Dix-huit ans d'existence ... plus d'un milliard et troisquarts d'assurance en vigueur: un témoignage de confiance d'une rare éloquence! Confiance de plus en plus grande, manifestée tant au secteur de l'assurance individuelle qu'à celui des assurances collectives. Confiance soutenue certes par la qualité des contrats et du service, mais aussi par la compétence professionnelle des représentants de L'Assurance-Vie Desjardins et par la collaboration constante des dirigeants des Caisses.

De \$1,540,422,862 qu'il était au 31 décembre 1965, l'encours s'établit à \$1,776,372,762, une augmentation de 15.3%.

## LES ASSURANCES INDIVIDUELLES

Une augmentation de \$3,003,828 en nouvelles affaires. 5,315 contrats signés en 1966, représentant \$45,737,420 d'assurance. C'est là le fruit de la confiance suscitée dans le public par la compétence de notre équipe de vente, ne groupant que des assureurs-vie de carrière. Une augmentation de 7%.

Accirance-voyage accuse également une augmentation appréciable.

Accirance-enfants a continué de protéger des milliers de familles. En effet, 150,139 enfants ont été assurés par ce système. Le volume-prime perçu à ce secteur se totalise à \$970,071, une augmentation de 7.1% sur l'année précédente.

### LES ASSURANCES COLLECTIVES

Une augmentation de \$754,578, soit 24.6% dans le revenu-prime, exclusion faite des primes d'assurance-vie prêt, épargne et capital social. 3,661 contrats, groupant au-delà de 82,025 personnes et leurs familles, assurées en vertu d'un système d'assurance-vie collective, d'assurancesalaire ou d'assurance-santé.

### RÉGIME SUPPLÉMENTAIRE DE RENTES DE RETRAITE

Avec l'instauration des régimes de rentes étatiques, de profonds bouleversements se sont présentés dans nos opérations.

D'autre part, à la suite de besoins nouveaux, se manifestant depuis quelque temps au niveau des Caisses, des études poussées ont été amorcées et nous ont incités à mettre sur pied de nouvelles formes de contrats de rentes collectives et de nouvelles formules de placement, sous forme de deux fonds séparés; l'un constitué d'actions, l'autre d'obligations.

Ces dispositions administratives se reflètent necessairement sur certaines rubriques de nos états financiers, notamment aux secteurs des placements à l'actif, des réserves (mathématique ou spéciales) au passif et des revenus et attributions au sommaire des opérations.

### LES RISTOURNES

Ristourne, expression bien coopérative: répartition des surplus.

Tel qu'adopté à l'assemblée annuelle de 1965, les primes de l'assurance-vie épargne et capital social ont été réduites d'environ 8%. Les ristournes antérieures de 15% de base et 10% d'expérience ont été remplacées par une ristourne d'expérience de 55% de 80% des primes payées, moins les réclamations, basée sur deux ans d'expérience.

Cela a nécessairement affecté le montant des ristournes à payer au cours de 1966 et explique la diminution qui apparaît à cette rubrique, au sommaire des opérations.

Les ristournes de 10% de base et 10% d'expérience sur l'assurance-vie prêt ont été maintenues.

D'autre part, L'Assurance-Vie Desjardins a continué à se soucier d'accorder à ses assurés, en vertu de contrats d'assurance individuelle ou collective, une juste tranche de ses surplus d'opérations, sous forme de dividendes.

Ensemble, les coopérateurs se sont donnés des services au niveau de l'épargne et du crédit à leur Caisse populaire. Desiardins.



# sommaire des opérations

	1966	1965
REVENUS Primes d'assurance et de rentes Revenus des fonds séparés pour rentes de retraite	\$18,352,262 705,975	\$16,740,395
Revenu net de placements	1,267,879	1,230,041
	\$20,326,116	\$17,970,436
ATTRIBUTIONS		
Réclamations sur contrats	\$11,158,956	\$ 9,402,996
Dividendes aux assurés	1,442,661	1,586,061
Augmentation de la réserve mathématique Transferts aux fonds séparés le 2 janvier 1966	- 389,035 2,951,214	3,084,009
Fonds séparés pour rentes de retraite	705,975	
Intérêts sur montants en dépôt et autres	49,178	34,052
Taxes et permis	344,600	296,048
Commissions aux représentants	726,748 2,719,891	709,022 2,538,840
Frais généraux Intérêts attribués au fonds de réserve	34,271	34,265
Réserve contingente	- 225,000	01,200
Montant porté à la réserve pour fluctuations de la valeur des placements	225,000	100,000
Fonds de propagande	- 135,000	
Montant porté au surplus non attribué	716,657	185,143
	\$20,326,116	\$17,970,436
	-	-

# le personnel

Externe — La préoccupation constante de L'Assurance-Vie Desjardins de former une solide équipe de professionnels de l'assurance-vie a de nouveau porté des fruits en 1966: deux représentants ont obtenu le titre d'assureurvie agréé (CLU) et neuf ont terminé le cours LUATC. En outre, onze représentants et instructeurs-gérants se sont inscrits à une série de cours en assurance spécialisée à l'Université de Montréal.

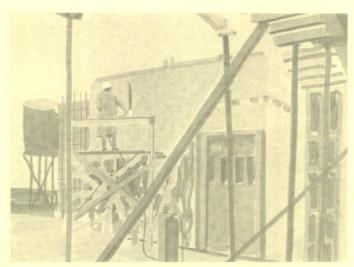
Plusieurs de nos représentants ont connu des succès personnels en 1966. Soulignons que trois d'entre eux sont membres du « Million Dollar Round Table » et que trentedeux se sont mérités le Certificat National de Compétence.

Interne — L'établissement d'un organigramme, au début de l'année, ainsi que la création du Conseil de la Régie interne ont contribué à parfaire les structures administratives de l'institution et à assurer de meilleures communications internes. L'Assurance-Vie Desjardins ne s'est pas seulement préoccupée d'une façon particulière du perfectionnement de ses cadres, mais aussi de ses employés. A la suite d'une enquête à ce sujet, deux cours spécialisés sur les assurances ont été organisés et des rencontres mensuelles au niveau des cadres, ont été instituées.

Une revision rationnelle des traitements, commandée par le souci de la direction de bien rémunérer ses collaborateurs et par l'augmentation du coût de la vie, a de plus été effectuée.

Nous avons déploré le décès, survenu en 1966, de l'un de nos administrateurs, M. J.-B. Lefebvre, de Saint-Thomas de Joliette.

Coopérateur convaincu, M. Lefebvre était gérant de la Caisse Populaire de Saint-Thomas de Joliette, président de l'Union Régionale de Joliette des Caisses Populaires Desjardins, administrateur à la Fédération de Québec des Unions Régionales des Caisses Populaires Desjardins. Il siégait au Conseil d'administration de notre institution depuis 1962.



L'artiste-sculpteur imprime dans les coffrages les formes de l'œuvre qu'il consacre au nouveau siège social...

# actif

Obligations:	1966	1965
Canada et provinces	\$ 859,868	\$ 1,094,388
Corporations municipales et scolaires	5,922,700	6,891,707
Corporations religieuses	1,251,718	1,414,439
Industries, services publics et autres	2,621,065	2,686,779
Actions ordinaires et privilégiées	422,662	423,080
Parts sociales de coopératives et de caisses d'épargne et de crédit	111,550	111,550
Prêts hypothécaires	11,415,648	9,542,180
Terrains et bâtisses	1,389,881	737,324
Prêts sur polices	496,553	382,110
Dépôts en fiducie pour placement	102,500	370,000
Espèces en caisse et en dépôt	22,680	355,109
Intérêts courus	261,059	251,496
Primes dues et échues (nettes)	1,832,746	1,782,075
Fonds spéciaux pour rentes de retraite	3,568,203	
Divers	1,710	1,060
	\$30,280,543	\$26,043,297

Signé au nom du Conseil d'administration

C. VAILLANCOURT, président

ALFRED ROULEAU, directeur général

# passif

	1966	1965
Réserve mathématique sur contrats en vigueur	\$17,676,085	\$18,065,120
Réclamations en voie de règlement et provision pour réclamations non rapp	ortées 2,755,032	2,529,418
Montants en dépôt et les intérêts	369,811	292,020
Taxes à payer sur primes d'assurance	118,563	111,869
Exigibilités diverses	739,871	420,298
Provision pour dividendes aux assurés	1,528,749	1,682,000
Intérêts attribués au fonds de réserve	34,271	34,271
Réserves spéciales pour rentes de retraite	3,568,203	
Fonds de réserve souscrit et payé par les Caisses populaires Desjardins	571,189	571,189
Réserve contingente	650,000	875,000
Réserve pour fluctuations de la valeur des placements	775,000	550,000
Fonds de propagande		135,000
Surplus non attribué:		
Solde au 31 décembre 1965 \$777,		
Augmentation en 1966 716,	,657 1,493,769	777,112
	\$30,280,543	\$26,043,297

### RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Nous avons examiné le bilan de L'Assurance-Vie Desjardins, compagnie mutuelle d'assurance sur la vie, au 31 décembre 1966 et après avoir obtenu tous les renseignements et explications demandés, nous certifions que ce bilan représente, à notre avis, la situation financière exacte de la Compagnie le 31 décembre 1966, du mieux que nous avons pu nous en rendre compte par la documentation soumise et tel que l'indiquent les livres de la Compagnie.

Un montant de \$384,368 dû aux fonds séparés de rentes de retraite est inclus dans les exigibilités diverses. La Compagnie a signé un contrat au montant de \$1,537,600 pour la construction d'un siège social. La bâtisse est présentement en construction et le montant déboursé à date se chiffre à \$548,000.

Les placements en actions et obligations nous ont été certifiés par les dépositaires qui en ont la garde et la responsabilité. La réserve pour fluctuations de la valeur des placements se chiffre à \$775,000 et est suffisante pour couvrir la différence entre la valeur aux livres inscrite au bilan et la valeur statutaire. La réserve mathématique et la provision pour dividendes sont inscrites au bilan, d'après les données de l'actuaire de la Compagnie qui nous en a certifié l'exactitude.

BOULANGER, FORTIER, RONDEAU et CIE, Comptables agréés

### points saillants du rapport 1960 1966 1965 26,043,297 \$ 10,500,394 30,280,543 Actif 17,970,436 7,305,213 Revenus 20,326,116 9,402,996 3,096,475 Réclamations sur contrats 11,158,956 1,586,061 529.127 \* Dividendes aux assurés 1,442,661 1,776,372,762 1,540,422,862 691,820,887 Assurance en vigueur

# services complets d'assurance sur les personnes

Assurance-vie et assurance accident-maladie pour les individus et les familles
Assurance-vie, assurance accident-maladie et régimes supplémentaires de rentes pour les groupes d'employés
Assurance-vie prêt, épargne et capital social pour les membres des Caisses
ACCIRANCE-enfants
ACCIRANCE-voyage



<sup>\*</sup> Cette légère diminution est la résultante d'une réduction substantielle du tarif de base des primes d'assurance-vie épargne et capital social. Il demeure que les Caisses dont l'expérience est favorable reçoivent, en raison de ces nouvelles dispositions, une ristourne désormais basée sur un partage beaucoup plus rationnel, en relation avec leur expérience respective.

# l'assurance-vie desjardins grandit...

L'institution ne s'est pas imposée à l'attention du public, en 1966, que par ses seuls résultats financiers.

Elle ne s'est pas signalée que dans le parachèvement de ses structures administratives.

Elle n'a pas suscité l'intérêt que par les lignes architecturales progressives de son siège social permanent prenant forme sur les hauteurs de Lévis.

Elle a continué à donner le témoignage de son engagement total aux valeurs économiques et sociales de la coopération, à travers sa collaboration aux divers organismes coopératifs du pays et de l'étranger.

### LA COOPÉRATION

C'est ainsi que L'Assurance-Vie Desjardins a été présente aux principales manifestations du Conseil Canadien de la Coopération et qu'elle s'est associée aux congrès des Conseils provinciaux.

Elle a de plus continué sa collaboration technique et financière au Comité des Assurances de L'Alliance Coopérative Internationale.

### LE MOUVEMENT DESJARDINS

Issue des Caisses populaires et s'étant développée au rythme de leurs progrès, L'Assurance-Vie Desjardins ne manque aucune occasion d'apporter, par l'entremise de ses dirigeants ou de ses représentants, une contribution des plus positives, tant dans ses relations entre les institutions du Mouvement Desjardins que dans son association et ses contributions aux divers congrès régionaux des Caisses. Elle se réjouit particulièrement du fait qu'en retour l'intérêt des coopérateurs ne s'est pas démenti en 1966, si l'on considère le nombre de visiteurs venus se documenter, de tous les coins de la Province, tant à notre siège social qu'à celui des autres institutions Desjardins.

L'inauguration d'un nouveau siège social, en 1967, laisse pressentir un intérêt accru.

L'Assurance-Vie Desjardins a continué également à manifester son appui à L'Institut Coopératif Desjardins. Toujours consciente de la valeur sociale de son investissement dans cet Institut, au moment de sa fondation, elle lui a encore consacré, en 1966, une somme importante de son budget d'éducation. Elle a été heureuse, de plus, de pouvoir utiliser, à l'occasion, au profit de son personnel, les connaissances des personnes de ressources de L'Institut.

### INNOVATIONS '66

### UN CENTRE CONJOINT D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION

L'Assurance-Vie Desjardins a été heureuse de contribuer, avec la Compagnie d'assurance sur la vie La Sauvegarde, à la mise sur pied d'un centre spécialisé d'analyse et de planification.

Les titulaires de ce Centre collaborent avec nos représentants dans l'élaboration de projets et dans l'étude de systèmes de nature à mieux servir les intérêts de nos assurés actuels et futurs.

### RÉGIME SUPPLÉMENTAIRE DE RENTES

L'année 1966 a été particulièrement caractérisée par le souci que L'Assurance-Vie Desjardins a voué au personnel des Caisses, des Unions régionales et des Fédérations relativement aux régimes de rentes en vigueur au 31 décembre 1965 ainsi qu'aux changements importants suscités particulièrement par la mise en vigueur d'un nouveau Régime supplémentaire de Rentes.

En effet, toutes les Caisses qui détenaient déjà un contrat de fonds de pension ont été visitées, afin de mieux renseigner les administrateurs et les employés sur l'application de ce nouveau Régime supplémentaire de Rentes, en comparaison avec l'ancien.

Nous sommes convaincus qu'après toutes ces explications les administrateurs et le personnel de toutes les Caisses sont désormais conscients des avantages que leur apporte ce nouveau Régime.

Plus de 800 visites et échanges de vues avec les administrateurs et employés de Caisses ont ainsi été effectuées par notre personnel externe du Service des assurances aux Caisses.



..et ces formes sculpturales se profileront d'étage en étage.

# préoccupations sociales

C'est connu ... L'Assurance-Vie Desjardins a des préoccupations sociales.

Elle en projette l'image, depuis neuf saisons, sur les ondes de la télévision canadienne, en collaboration avec la Société Radio-Canada.

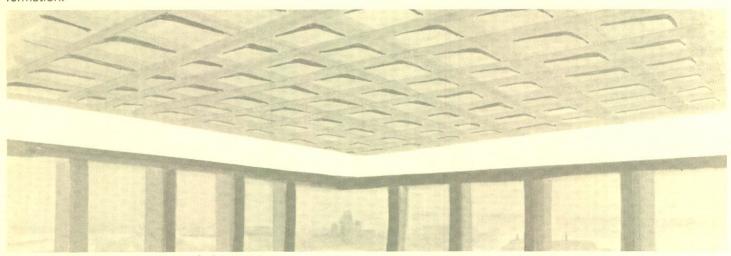
Ses commandites, présentées sur la chaîne française, depuis Moncton jusqu'à Edmonton, étaient consacrées, au début de 1966, aux problèmes nouveaux créés par l'urbanisation. Une série de treize émissions était ainsi réalisée, sous la rubrique « Défis nouveaux ».

Et préoccupations sociales supposant, au départ, un égal souci pour tout ce qui concourre à la promotion de l'homme, L'Assurance-Vie Desjardins souscrivait, à la rentrée d'automne, à une formule dramatique nouvelle, exposant des situations auxquelles l'homme de notre temps doit faire face.

Cette nouvelle série, intitulée « VIVRE » (forme de théâtre intérieur, dans lequel s'insèrent les commentaires d'un spécialiste invité), a pris l'affiche au début de novembre, pour se poursuivre jusqu'en mars 1967. L'intérêt qu'elle suscite, particulièrement au niveau des jeunes adultes et des jeunes familles, indique fort bien que les sujets franchement abordés répondent aux problèmes humains et sociaux nouveaux d'une société en profonde transformation.

# "DEFIS NOUVEAUX"





...et le jeu géométrique des caissons encastrés dans les plafonds.

# treize bureaux régionaux pour vous servir

- \*BAS ST-LAURENT 133b, rue de l'Évêché, Rimouski
- \*CHICOUTIMI-LAC SAINT-JEAN 245 est, rue Racine, Chicoutimi DESJARDINS 23, rue Saint-Joseph, Lauzon
- \*LA MAURICIE 118, rue Radisson, Trois-Rivières
- \*L'ESTRIE 1144 ouest, rue King, Sherbrooke

- L'OUTAOUAIS 4, rue Taschereau, suite 390, Hull
- \*MONTRÉAL-CHAMBLY 196, rue Charron, Ville Lemoyne
- \*MONTRÉAL-JACQUES-CARTIER 5597, rue Laurendeau, Montréal 20
- \*MONTRÉAL-LAURIER 211 est, rue Jarry, Montréal 11

- MONTRÉAL-LAVAL 1536, boul. Labelle, Ville de Laval
- \*MONTRÉAL-MAISONNEUVE 3252 est, rue Ontario, Montréal 4
- \*QUÉBEC-EST 510 est, rue Saint-François, Québec 2
- \*QUÉBEC-SAINTE-FOY 2873, Chemin Sainte-Foy, Québec 10

\*BUREAU PRINCIPAL POUR MONTRÉAL 1770, rue Christophe-Colomb, Montréal 24 BUREAU PRINCIPAL POUR L'ONTARIO 353, rue Dalhousie, suite 205, Ottawa 2

\* Tous ces bureaux sont situés dans l'immeuble d'une Caisse populaire.

# aménagement intérieur

Sous-sol-Garages, archives, chaufferie.

Rez-de-chaussée - Relations publiques, vestiaires, salle à manger, salon, grande salle de réunions.

1er étage-Approvisionnements.

2e étage – Actuariat, assurance collective, assurance individuelle.

3e étage-Comptabilité, prêts hypothécaires, ensemble électronique, archives actives, bibliothèque.

4e étage-Personnel, organisation et informatique, service des assurances aux Caisses, contentieux, bureau médical, service dictaphonique.

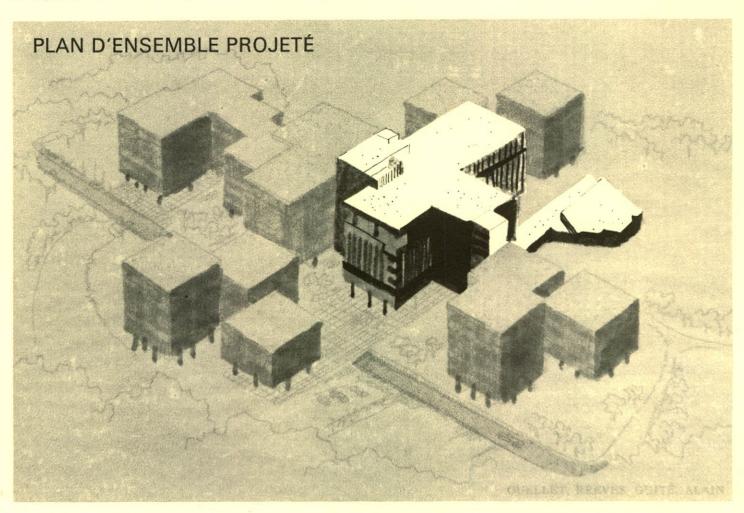
5e étage – Service des ventes, secrétariat, trésorerie, direction générale.

6e étage-Salon observatoire.

# le nouveau siège social

Un immeuble sans fard. Un immeuble où l'on a voulu respecter la vérité du matériau. . .

Symbole d'une institution vouée, en raison de son inspiration coopérative, au respect de la vérité sur les plans humain, économique et social.





L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS

SIÈGE SOCIAL: LÉVIS, CANADA